

VILLE de MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX

ARRETE N° 2025-249
Occupation du domaine public
Rue Saint Michel

LE MAIRE DE MONTBARD,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et suivants ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT la demande de l'entreprise EI LEGER Damien;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'entreprise EI LEGER Damien est autorisée à installer un échafaudage et à stationner un véhicule d'entreprise, au droit du 6 rue Saint Michel en raison de travaux de rénovation de toiture, du lundi 13 octobre au vendredi 14 novembre 2025.

ARTICLE 2 : Durant cette période, le stationnement sera interdit au droit du 5 et du 5 bis, rue Saint Michel pour permettre le passage des véhicules.

ARTICLE 3 : La signalisation réglementaire sera fournie et mise en place par l'entreprise EI LEGER Damien qui prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes. L'entreprise EI LEGER Damien devra maintenir l'accès aux riverains et aux services de secours en cas de nécessité.

ARTICLE 4 : L'entreprise EI LEGER Damien, la Gendarmerie, la Police Municipale sont chargées chacune en ce qui la concerne de la bonne exécution du présent arrêté.